

Le 16 décembre 2020

Province de Québec
Conseil municipal de la Municipalité de
Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

À une session extraordinaire du conseil municipal de notre localité, tenue au lieu ordinaire des sessions, le mercredi 16 décembre 2020, à 19H30, sous la présidence de madame la mairesse Sonia Larrivée, sont présents les conseillers suivants :

Madame	Mélissa Lord
Monsieur	Patrick Beaulieu
Monsieur	Roberto Pelletier
Monsieur	Gilles Dumont

Siège numéro 2 vacant

Assiste également à la séance du conseil, madame Dominique Michaud, directrice générale/secrétaire-trésorière.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie du projet de procès-verbal ont été remises 72 heures avant la journée de cette séance.

1. MOT DE BIENVENUE

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous les membres présents et à tous ceux et celles qui composent l'assistance.

2. CONFORMITÉ DU QUORUM

La présidente de l'assemblée vérifie le quorum requis et déclare la session ouverte.

3. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil ayant reçu l'avis de convocation par écrit, il est proposé par Patrick Beaulieu, appuyé par Gilles Dumont et résolu à l'unanimité de renoncer à l'avis de convocation.

4. RÉOLUTION POUR L'ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2021

12-20-9191

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! a pris connaissance des prévisions des revenus et des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Beaulieu, appuyé par Roberto Pelletier et résolu que le budget de l'année financière 2021 soit adopté comme suit :

Le conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière municipale 2021 et à approuver les sommes nécessaires, à savoir :

Administration générale	403 312 \$
Sécurité publique	168 867 \$
Transports	607 204 \$
Hygiène du milieu	192 273 \$
Urbanisme	72 697 \$
Loisirs et culture	127 865 \$
Autres dépenses	498 384 \$
Affectations (Immobilisations)	<u>0 \$</u>
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	<u>2 070 602 \$</u>

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

Revenus de taxes	1 147 401 \$
Revenus de compensations	60 857 \$
Autres recettes de sources locales	164 413 \$
Revenus de transferts	697 931 \$
Affectations	<u>0 \$</u>
TOTAL DES RECETTES ET AFFECTATIONS	<u>2 070 602 \$</u>

12-20-9192

**5. RÉSOLUTION POUR L'ADOPTION DU PLAN TRIENNAL
D'IMMOBILISATION 2021-2022-2023**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! a pris connaissance des prévisions du plan triennal d'immobilisation 2021-2022-2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélissa Lord, appuyé par Gilles Dumont et résolu que le plan triennal d'immobilisation 2021-2022-2023, présenté à l'annexe A et faisant partie intégrante aux présentes soit adopté.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19h45

Sonia Larrivée

Mairesse

Dominique Michaud

DG et Secrétaire-trésorière